COUPVRAY MAG

NUMÉRO 1
NOVEMBRE 2026



GRAND ANGLE
LE MARCHÉ DE COUPVRAY SE MET À L'ANTI-CRISE

COUPVRAY
une histoire
un avenir

Sommaire

COUPVRAY MAG





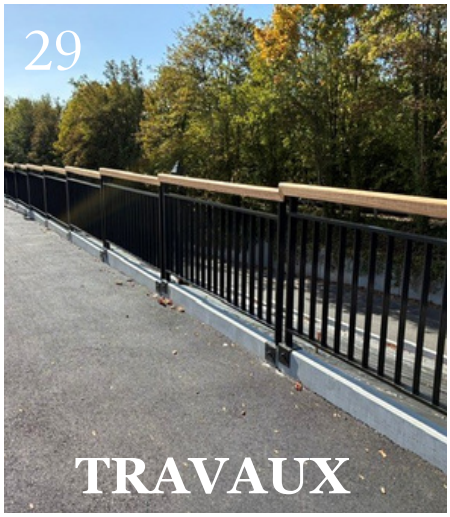

04 Clin d'oeil
Les petits instants qui font vivre Coupvray

06 Grand angle
Le marché de Coupvray se met à l'anti-crise

10 Vivre à Coupvray
Toute l'actualité et les initiatives locales

16 Sécurité
Une présence policière renforcée

18 Le mot des associations
Les associations au cœur de la vie locale

20 Regards
Portrait de Noé Popotte, une jeune Cupressienne

21 Finances
Taxe foncière : comprendre son calcul

22 Aménagement
À la découverte de nos ZAC

27 Repères
Situez les nouveaux quartiers et équipements publics

28 Environnement
Des habitants éco-volontaires

29 Travaux
L'entretien de la commune

31 Culture et événements
Les rendez-vous culturels et festifs qui animent Coupvray

34 Démocratie locale
La vie démocratique et les décisions du conseil municipal

Magazine d'information de la mairie de Coupvray tiré à 2500 exemplaires.

Directeur de la rédaction : Thierry CERRI
Rédacteur en chef : Sandra HAKOUN
Maquette et mise en page : Service complet

Impression : Les Ateliers réunis
17 allée du Clos des Charmes
Z.A.E. "Les Portes de la Forêt" | 77090 Collégien

Dépôt légal N° 2000 ARC 01
Crédit photos : Mairie de Coupvray

Maire de Coupvray
Place de la mairie
77700 Coupvray

www.coupvray.fr



EDITO

Inauguration de la crèche “Le Jardin des Coquelicots”

Chères Cupressiennes,
Chers Cupressiens,

Nous sommes heureux, avec mon Adjointe à la communication, Virginie Begoin, et l'équipe municipale, de vous présenter la nouvelle maquette de votre magazine municipal ! Nouveau format, nouvelle présentation, ce magazine a été conçu pour vous offrir une lecture plus agréable et pour mettre en lumière, de façon plus vivante, les projets, les événements et celles et ceux qui font vivre notre commune. Nous espérons que ce magazine saura vous séduire.

Notre commune poursuit son développement et continue de se transformer, avec l'ambition de faire de Coupvray une ville toujours plus vivante et solidaire. Qu'il s'agisse d'accompagner les jeunes, de soutenir le pouvoir d'achat ou de renforcer la participation citoyenne, nous avançons avec la volonté de construire une commune où chacun trouve sa place. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles notre commune a été épargnée par les violences qui ont traversé la France le 17 octobre. À l'appel de l'Association des maires de France, j'ai tenu à organiser un rassemblement républicain devant la Mairie afin d'exprimer notre solidarité envers celles et ceux dont la vie a été bouleversée. Nous avons également témoigné notre reconnaissance aux forces de l'ordre, aux sapeurs-pompiers et à l'ensemble des agents mobilisés au service des habitants. Au-delà de nos différences, ce rassemblement a rappelé la force de notre attachement aux valeurs de la République .

Alors que la jeunesse a exprimé, partout en France, son souhait d'être davantage écoutée, nous avons souhaité lui donner toute sa place dans la vie citoyenne. Forts de l'implication et de l'enthousiasme des enfants qui participent déjà à notre Conseil Municipal des Enfants (CME), nous avons décidé de mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). De véritables élections seront organisées en novembre, dans des conditions proches de celles d'un scrutin municipal. Nous voulons ainsi permettre à nos jeunes de devenir pleinement acteurs de la vie locale.

Cette volonté de participation se retrouve également dans notre dispositif des Éco-volontaires, dont la première réunion s'est tenue le 14 septembre. Une vingtaine de personnes sont déjà inscrites pour contribuer, à leur échelle, au mouvement que nous avons engagé dans le cadre de l'année du ramassage des déchets et de la mobilisation citoyenne. Le prochain rendez-vous est fixé au 07 novembre.

Notre engagement se traduit aussi par des mesures très concrètes pour préserver le quotidien de chacun. Face à la hausse du coût de la vie, nous avons lancé le marché anti-crise, en partenariat avec les commerçants. Chaque mois, une nouvelle initiative permet de favoriser l'accès à des produits de qualité à des prix plus abordables, tout en valorisant les circuits courts, le bien-manger et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Nous comptons sur votre présence assidue pour le faire vivre tout au long de l'année.

Accompagner les familles est une autre dimension essentielle de notre action. L'ouverture de notre première crèche en septembre marque une étape importante pour Coupvray, qui accueille de plus en plus de familles. Cette nouvelle structure de 15 berceaux nous permet désormais d'accueillir 73 familles dans les structures implantées sur la commune, des assistantes maternelles agréées à la micro-crèche. Nous continuerons à être attentifs aux besoins des parents et des jeunes enfants, afin que le développement de Coupvray s'accompagne de services adaptés à tous les âges.

Depuis le 28 juillet, les résidents de la rue Pierre Soulages, dans le secteur des Trois-Ormes, prennent leurs marques dans notre commune. D'autres familles rejoindront prochainement le quartier des Bonshommes. Nous leur souhaitons à toutes et à tous la bienvenue à Coupvray et espérons les retrouver à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.

Parce que la qualité de vie passe aussi par l'accès à la culture et aux loisirs, notre nouvelle programmation artistique et culturelle est désormais lancée. Le spectacle des Décaféinés a donné le ton à l'Atmosphère, notre salle de spectacle, qui propose également des bords-plateaux avec les artistes et un espace de restauration.

Enfin, je souhaite dire un mot pour les habitants touchés par la sécheresse estivale. La commune a engagé les démarches nécessaires à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par l'Etat. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier.

C'est ensemble, grâce à votre participation, à vos idées et à votre engagement, que nous continuerons à faire vivre et grandir notre village sans perdre ce qui en fait l'âme.

Thierry Cerri
Maire de Coupvray

LES PETITS INSTANTS qui font vivre Coupvray



1 Inauguration de la crèche

La commune de Coupvray a inauguré sa toute première crèche municipale, le "Jardin des Coquelicots", jeudi 03 septembre, dans le secteur des Trois Ormes. Aux côtés des élus, des partenaires et des familles, Thierry Cerri, maire de Coupvray, et Anne-Laure Palluel, conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance, ont fait découvrir cette nouvelle structure de 15 berceaux. Il s'agit de la première des quatre crèches qui ouvriront progressivement à Coupvray, en plus des 10 berceaux d'ores et déjà réservés dans une structure privée.



2 Forum des assos du 05 septembre

Avec 37 associations présentes, les habitants ont pu découvrir la diversité des activités proposées sur la commune. Ils ont pu bénéficier du bon à 10 euros offert par la municipalité pour leur inscription dans une association communale.



3 Compétition de Judo

Une rentrée dynamique pour le Judo Club Val d'Europe, qui compte près de 500 licenciés. Le 11 octobre, le club a accueilli au gymnase David Douillet une compétition Élite minimes réunissant plus de 300 participants.

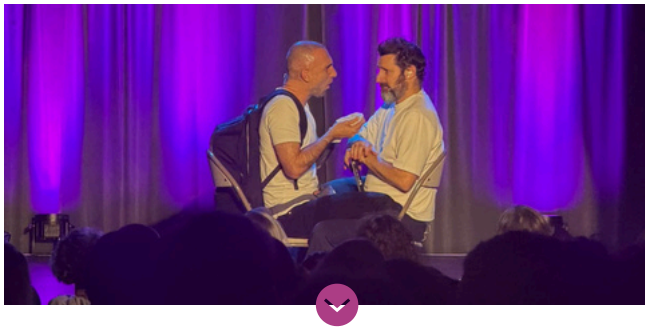

4 Spectacle "Les Décaféinés"

Samedi 10 octobre, le duo humoristique "Les Décaféinés" a donné le coup d'envoi de la nouvelle saison culturelle de l'Atmosphère, devant une salle comble !

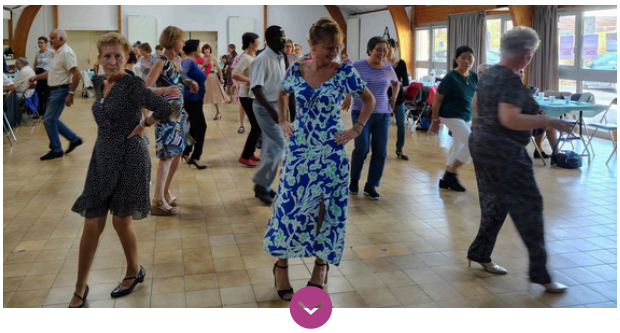

5 Le thé dansant fait bouger les seniors

Mardi 06 octobre, le Thé dansant organisé par le CCAS de la commune a une nouvelle fois réuni les amateurs de danse pour une après-midi conviviale et festive, rythmée par la musique.



6 Marche solidaire Octobre rose

À l'occasion d'Octobre Rose, la commune de Coupvray et le CCAS se sont mobilisés autour d'une marche solidaire pour sensibiliser au cancer du sein. La matinée s'est poursuivie par un temps d'échange consacré à la prévention et à l'autopalpation. Les fonds récoltés ont été reversés à l'AVACS (Association Vaincre le Cancer Solidairement) afin de financer des ateliers à destination des personnes touchées par la maladie.



7 Octobad se mobilise pour Octobre Rose

Le 10 octobre, l'ABC Badminton Coupvray s'est mobilisée à l'occasion d'Octobre Rose avec son tournoi solidaire Octobad.

De 18h00 à 21h00 et de 21h00 à 00h00, les participants se sont succédé sur les terrains et ont collecté 900 euros au profit de la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer.

8 La ressourcerie éphémère a fait son retour à Coupvray

Les 15, 16 et 17 octobre, la ressourcerie éphémère des 2 Morin s'est installée à la Ferme du Château. Nouveauté cette année : le Troc des enfants, qui a permis aux plus jeunes d'échanger livres, jeux et jouets tout en découvrant le réemploi.

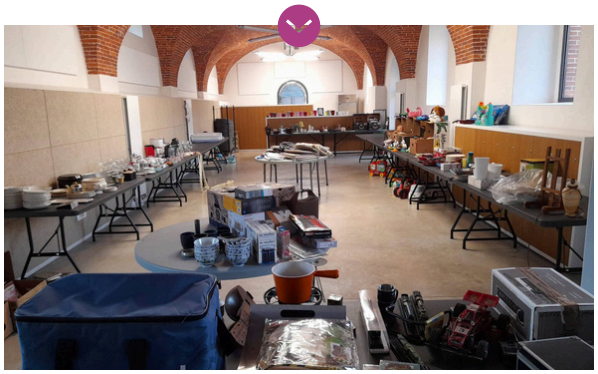

9 Accueil du World Cleanup Day à Coupvray

Le 19 septembre, une soixantaine de participants se sont mobilisés à l'occasion du World CleanUp Day organisé par Val d'Europe Agglomération. Ce rendez-vous a également été marqué par le lancement des éco-volontaires.

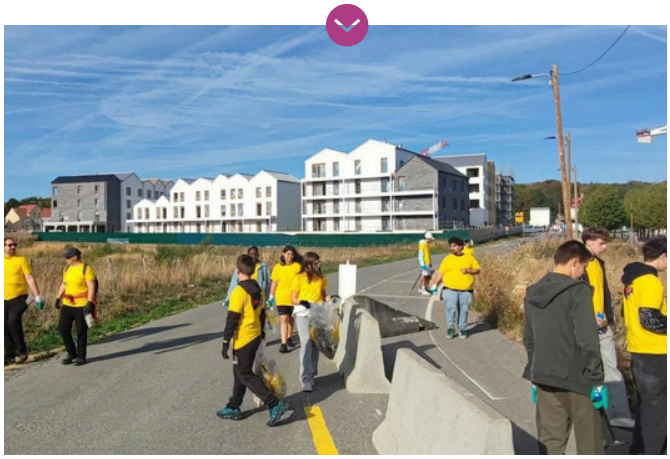

LE MARCHÉ
se met à l'anti-crise



Parvis de la Grange aux Dîmes
Ferme du Château

LE MARCHÉ DE COUPVRAY PREND UN NOUVEL ÉLAN

UN RENDEZ-VOUS DE PROXIMITÉ QUI GRANDIT ET SE RÉINVENTE AU FIL DES MOIS.

Depuis son lancement, le marché de Coupvray s'est progressivement installé dans les habitudes des habitants.

Imaginé par la municipalité pour renforcer l'offre commerciale de proximité et créer un nouveau rendez-vous au cœur du village, il poursuit aujourd'hui son développement avec une ambition : proposer un marché convivial, attractif et accessible au plus grand nombre.

Installé dans le cadre remarquable de la Ferme du Château et de la Grange aux Dîmes depuis mai 2025, le marché réunit chaque mois des producteurs et artisans de proximité. Au fil des éditions, l'offre s'est étoffée et diversifiée pour atteindre une trentaine de commerçants, alimentaires et non alimentaires.

Chaque édition a été l'occasion de proposer des animations, des dégustations, des jeux ou encore des tombolas, avec une programmation adaptée aux saisons et aux différentes thématiques. Ces rendez-vous, dignes des marchés de province, ont permis de faire vivre l'esprit village de Coupvray et de favoriser les rencontres entre les habitants.

La municipalité a également souhaité conserver une organisation au plus près des besoins du marché. Celui-ci est ainsi entièrement géré en régie par la commune, de la recherche des commerçants, à la tenue de la buvette ou à l'organisation des animations, permettant de maîtriser son fonctionnement ainsi que ses coûts.

Une attention particulière a également été portée à son accessibilité. Une navette gratuite sur inscription a été mise à disposition des personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer, notamment les seniors ou les familles non véhiculées. Plusieurs rotations sont ainsi assurées les jours de marché pour permettre à chacun de profiter de ce rendez-vous de proximité.

Depuis le mois de septembre 2026, la commune a initié une nouvelle action anti-crise sur le marché, afin d'aider les habitants à continuer à acheter sur le marché en dépit de la crise économique. Cette action est expliquée dans le dossier.

En parallèle, la commune avance dans son projet de réhabilitation de la Grange aux Dîmes, qui permettra d'accueillir, à terme, un marché couvert et pourquoi pas hebdomadaire.

Un projet appelé à continuer d'évoluer au fil des rendez-vous ! Il est important que chacun y participe afin de le pérenniser.

Les Prochaines dates du marché :
Samedi 28 novembre 2026
Samedi 19 décembre 2026
Samedi 30 janvier 2027
Samedi 27 février 2027
Samedi 27 mars 2027



UN MARCHÉ QUI GRANDIT

DES PRODUCTEURS LOCAUX de qualité et de proximité

GÉRARD D'EXPORT
Charcuterie artisanale

Installé à Jouarre, en Seine-et-Marne, Gérard D'Export perpétue un véritable savoir-faire artisanal à travers des spécialités charcutières emblématiques, comme le pâté de Nanteuil à la moutarde de Meaux, l'andouillette, le boudin ou encore le saucisson sec. Sa philosophie du produit "100 % naturel", sans additif, sans conservateur, lui a valu de recevoir la certification Qualichef en 2012. Créée à l'initiative de la Confédération nationale des charcutiers-traiteurs (CNCT), cette distinction permet d'identifier les authentiques artisans charcutiers. La charcuterie d'Export axe sa stratégie d'entreprise sur l'innovation, en favorisant la création d'un nouveau produit tous les trois ans. Gérard d'Export figure parmi les cinq premiers du championnat d'Europe du boudin blanc et du championnat de France de l'andouillette en 2012. Il est régulièrement primé.

MAURICE DE POINCY
Un engagement agroécologique

Basé à Poincy, en Seine-et-Marne, Maurice de Poincy cultive et vend ses légumes en direct depuis 80 ans. Engagée depuis 20 ans dans une transition agroécologique, son exploitation associe agroforesterie et maraîchage sur sol vivant, en plein champ et sous abri. Avec des milliers d'arbres et d'arbustes plantés, des haies favorisant la biodiversité et des sols préservés, elle privilégie des pratiques respectueuses de l'environnement et des cycles naturels. Un engagement durable au service de légumes de saison, de qualité et de proximité. Et petit plus, ses légumes, fraîchement récoltés avant chaque séance de marché, ont une durée de conservation remarquable.

LA FROMAGERIE GANOT
L'excellence fromagère briarde

Installée à Jouarre depuis 1895, la fromagerie Ganot perpétue un savoir-faire familial emblématique de notre terroir. En partenariat avec des producteurs laitiers locaux, notamment à Saint-Mars-Vieux-Maisons, elle valorise un lait bio et local tout en soutenant les éleveurs seine-et-marnais. Dernière fromagerie de la Brie à pratiquer l'affinage sur des clayettes en bois, elle préserve une tradition qui donne aux fromages toute leur richesse aromatique. Chaque semaine, près de 100 fromages rejoignent les caves familiales pour y être affinés. Brie de Meaux, Brie de Melun, Coulommiers ou encore brie fermier bio composent une gamme de spécialités dont la qualité a été récompensée, notamment par une médaille d'or obtenue en 2025 pour son Brie de Meaux.



DE NOUVEAUX ARTISANS et commerçants

Au fil des éditions, de nouveaux professionnels ont ainsi rejoint les étals et sont venus compléter l'offre existante. Le marché a dernièrement accueilli un poissonnier, un volailler, un boucher ou encore un traiteur libanais, aux côtés des commerçants déjà fidèles au rendez-vous : charcutier, maraîcher, fromager, primeur, boulanger, rôtisseur, traiteur tibétain, traiteur antillais et autres produits gourmands. L'arrivée du poissonnier a notamment marqué la rentrée avec une formule originale : choisir poissons et crustacés directement sur l'étal et les faire cuisiner pour consommer sur place ou repartir avec son plat prêt à déguster. Avec 28 commerçants présents le 26 septembre, le marché a ainsi franchi une nouvelle étape dans son développement. À chaque séance, été comme hiver, les commerçants non alimentaires seront désormais accueillis.

Vous êtes commerçant et souhaitez nous rejoindre: contact@coupvray.fr

UN MARCHÉ ANTI-CRISE
une première sur le territoire

Face à la hausse du coût de la vie et au poids croissant des dépenses alimentaires, la commune de Coupvray a lancé, en septembre 2026, une initiative destinée à soutenir le pouvoir d'achat des habitants tout en accompagnant les commerçants de son marché. Une démarche qui a démarré sous les meilleurs auspices, avec une fréquentation record lors de l'édition de septembre !

Le principe du marché anti-crise est simple : chaque mois, une nouvelle action thématique permet de découvrir des produits de qualité à des prix plus accessibles, tout en encourageant une consommation responsable. Pour rendre cette initiative concrète, plusieurs rendez-vous sont proposés à chaque séance.

La mairie offre ainsi aux visiteurs des dégustations de produits du marché, l'occasion de découvrir les spécialités de nos commerçants. Une tombola permet également de remporter neuf paniers bien garnis de produits du marché.

Autre nouveauté : les "Bons plans du marché". Grâce à un affichage facilement identifiable, les habitants peuvent repérer immédiatement les produits proposés à prix coûtant par les commerçants participants.

Chaque édition est également rythmée par des animations thématiques autour du bien-manger à petit prix, de l'antigaspillage et des circuits courts.



9
paniers du marché à gagner par séance

BON PLAN DU MARCHÉ ANTI-CRISE

Des bons plans pour des produits à prix coûtant

Un apéro citoyen avec dégustation de produits du marché à chaque séance

PLUS QU'UN MARCHÉ,
un rendez-vous

Des animations thématiques, des jeux, des dégustations, des tombolas et une buvette viennent rythmer les différentes éditions du marché. Chaque rendez-vous est également l'occasion de partager un moment convivial autour de l'apéro-citoyen, organisé en présence de Thierry Cerri, maire de Coupvray, et des élus du conseil municipal. Un temps privilégié pour échanger sur les projets de la commune, rencontrer ses voisins et faire connaissance avec les nouveaux habitants.

Après la Foire aux vins et aux fromages et l'édition d'Halloween, placée sous le signe des monstres du marché, le rendez-vous de novembre vous invitera à découvrir une nouvelle thématique gourmande : "Le marché se cuisine en automne". Vous y découvrirez des ateliers pour utiliser intégralement vos produits du marché, sans gaspillage, et faire baisser le coût de votre panier de courses.

Pour découvrir le programme complet du marché, suivez-nous sur la page Facebook



DE NOUVEAUX RENDEZ-VOUS À COUPVRAY

Les cafés Tricot Thé

Et si quelques pelotes de laine, une tasse de thé et l'envie de partager suffisaient à créer de belles rencontres ? Dès le jeudi 12 novembre, la commune de Coupvray lance "Les Cafés Tricot Thé", un nouveau rendez-vous mensuel ouvert à tous. Un moment pour échanger, transmettre ses savoir-faire et surtout tisser de nouveaux liens entre habitants, au fil des aiguilles et des discussions.

UN MOMENT POUR CRÉER ET PARTAGER

Que vous soyez amateur de tricot, passionné de crochet, adepte de couture ou simplement curieux, ce rendez-vous est fait pour vous !

Ouvert à tous, il invite chacun à venir avec son ouvrage et son matériel pour partager conseils, astuces et techniques. Ici, pas de cours ni de niveau requis ! Débutants comme passionnés expérimentés pourront avancer à leur rythme, apprendre les uns des autres et découvrir de nouveaux savoir-faire dans un esprit d'entraide et de bienveillance. Des thèmes du mois seront proposés (Octobre rose, amigurumis, broderie, etc.) ainsi que des défis collectifs pour contribuer aux décorations des événements communaux, des expositions ou des accueils d'invités, etc.

Des aiguilles pour tisser du lien

Bien plus qu'un simple atelier créatif, les "Cafés Tricot Thé" ont pour ambition de favoriser les rencontres entre générations, de rompre l'isolement et de créer de véritables moments de partage entre habitants. Autour d'un café, d'un thé et de quelques gourmandises, chacun pourra discuter, faire de nouvelles connaissances.

Alors, à vos aiguilles !

Rendez-vous le jeudi 12 novembre, de 10h00 à 12h00
Salle de la vie associative - Ferme du Château
Aucune inscription préalable nécessaire



Dominique Grou,
Conseillère municipale

Pourquoi avoir proposé un "Café Tricot Thé" ?

Les activités de mercerie et de loisirs créatifs connaissent aujourd'hui un véritable renouveau et séduisent un public de plus en plus jeune. Avec ces nouveaux rendez-vous, nous souhaitons remettre au goût du jour des pratiques traditionnelles et permettre aux jeunes comme aux moins jeunes d'explorer et de développer leurs talents, tout en favorisant la transmission des savoir-faire et le partage d'expériences dans un environnement chaleureux. Des séances seront proposées pendant les vacances scolaires pour permettre aux plus jeunes de participer. Le calendrier pourra ensuite évoluer et s'enrichir de nouvelles dates en fonction de la fréquentation et des attentes des habitants.



COUPVRAY
Ville ambassadrice du don d'organes

Le don d'organes est un geste de solidarité qui peut sauver des vies. Pourtant, chaque année, des milliers de personnes attendent une greffe et certaines décèdent faute d'avoir pu en bénéficier. Face à cet enjeu de santé publique, la commune de Coupvray a décidé de s'engager dans la démarche des "Villes ambassadrices du don d'organes". En signant la charte, elle affirme sa volonté de contribuer à la sensibilisation du public et de favoriser le dialogue autour du don.

TOUT SAVOIR SUR LE DON

En France, le consentement au don repose sur le principe du consentement présumé : chacun est considéré comme donneur après son décès, sauf s'il a exprimé son opposition de son vivant. Il est donc essentiel de faire connaître sa volonté à ses proches, afin qu'ils puissent la transmettre rapidement aux équipes médicales.

POURQUOI SOUTENIR LA CAUSE DU DON D'ORGANES

Depuis plus de 30 ans, l'écart entre le nombre de personnes en attente de greffe et le nombre de greffes réalisées ne cesse d'augmenter.

- 6 148 greffes réalisées par an
- 33 000 personnes étaient en attente de greffe en 2025
- 70 000 Français vivent grâce à un organe greffé
- Près de 1 000 décès/an de personnes ayant besoin d'une greffe

La démarche des villes ambassadrices vise à rendre cette cause visible dans l'espace public, notamment grâce à des panneaux installés aux entrées des communes et à des actions de sensibilisation.

UNE RENCONTRE SANTÉ PREVENTION EN JANVIER

Dans le cadre de cet engagement, Coupvray organisera au mois de janvier une "rencontre santé-prévention" visant à sensibiliser sur les questions de santé. Ce premier rendez-vous, axé sur le don d'organe, les risques cardio-vasculaires (AVC), l'usage des défibrillateurs ainsi que les gestes qui sauvent, sera l'occasion de s'informer, d'échanger et de mieux comprendre les enjeux du don et de la greffe. Le programme de l'événement sera transmis dans le magazine de janvier.

Parlons-en avec nos proches : faire connaître sa volonté, c'est leur permettre de la respecter.

Plus d'informations sur : www.dondorganes.fr

À l'initiative du collectif Greffes+, avec le soutien de l'Agence de la biomédecine et de la Fondation de l'Académie de Médecine, le Ruban Vert est devenu le symbole du don d'organes.



GESTES QUI SAUVENT : VENEZ VOUS FORMER !

Parce que chaque geste compte et qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre à sauver des vies, le CCAS et la commune de Coupvray proposent aux seniors une initiation gratuite aux gestes qui sauvent, animée par les sapeurs-pompiers du SDIS 77 (Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne).

Cette rencontre, qui se tiendra jeudi 19 novembre, sera l'occasion de découvrir ou de revoir les gestes essentiels à adopter face à une situation d'urgence.

Comment réagir face à un malaise ? Qui prévenir en cas d'urgence ? Quels sont les premiers gestes à effectuer en attendant l'arrivée des secours ? Autant de questions qui seront abordées pour permettre à chacun de mieux comprendre les situations à risque et d'agir avec davantage de sérénité.

Deux créneaux sont proposés :
- Le matin, de 9h00 à 12h00
- L'après-midi, de 13h30 à 16h30

Places limitées
Gratuit sur inscription préalable à ccas@coupvray.fr
Par téléphone au 01 64 63 43 00.

UNIS-CITÉ

Les volontaires sont de retour pour accompagner les personnes âgées

Chaque année, la commune de Coupvray et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accueillent des jeunes volontaires d'Unis-Cité pour accompagner les personnes âgées et/ou isolées.

TOUT SAVOIR SUR NOS VOLONTAIRES

À partir du 16 novembre 2026, le CCAS, en partenariat avec Unis-Cité, aura le plaisir d'accueillir deux nouveaux volontaires.

LEUR MISSION ?

Leur mission sera d'aller à la rencontre des personnes âgées pour leur offrir des moments d'échange et d'écoute.

Grâce à des visites de convivialité régulières, ils contribueront à rompre la solitude, à créer de précieux liens au quotidien à apporter un peu de chaleur humaine aux personnes accompagnées.

Nos volontaires proposeront également des actions comme des goûters intergénérationnels avec les jeunes.

Une belle initiative qui témoigne de l'importance de la solidarité au cœur de la commune de Coupvray.

Pour demander à être visité(e) par un(e) volontaire :
cccas@coupvray.fr
01.64.63.43.00

COUPVRAY EXPRESS

Une navette pour vos déplacements

La commune de Coupvray propose "Coupvray Express", une navette gratuite à domicile destinée à faciliter les déplacements du quotidien.

UTILISATION DU SERVICE

Ce service de proximité s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer, notamment les seniors, les personnes isolées ou les personnes et familles ne disposant pas de véhicule. L'objectif : permettre à chacun de conserver son autonomie et d'accéder plus facilement aux commerces et aux activités de la commune (Carrefour Market, spectacles l'Atmosphère, marché de Coupvray et ciné-seniors)

Une inscription préalable, accompagnée de justificatifs, est nécessaire pour bénéficier du service. *La réservation doit être effectuée au plus tard 48 heures avant le déplacement, à navette@coupvray.fr ou au 01 64 63 43 00.*



VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT EN LOCATION À COUPVRAY ?

Alors que de nouveaux logements voient le jour à Coupvray, la commune accompagne les habitants dans leurs recherches de location et les informe sur les possibilités offertes par les programmes immobiliers neufs.

VOUS RECHERCHEZ UN APPARTEMENT, NOTAMMENT UN T3 ?

La mairie peut vous renseigner sur les solutions locatives existantes et vous orienter dans vos démarches, selon les disponibilités et les conditions d'accès.

La commune accompagne également les jeunes, étudiants et alternants à la recherche d'un logement sur le territoire, afin de faciliter leur installation à proximité de leurs études ou de leur lieu de travail.

Que vous soyez à la recherche d'un logement pour votre famille ou d'un premier appartement, n'hésitez pas à contacter les services municipaux pour obtenir des renseignements et connaître les possibilités qui s'offrent à vous.

Pour plus d'informations :
contact@coupvray.fr
01 64 63 43 00

ATELIERS LINGUISTIQUES



Du 03 novembre 2026 au 12 janvier 2027
chaque mardi de 14h45 à 15h45 (hors vacances scolaires)
Salle du conseil municipal

À travers des échanges et des exercices adaptés, les participants pourront enrichir leur vocabulaire et gagner en aisance à l'oral. Ces ateliers sont également l'occasion de créer du lien et d'apprendre ensemble dans une atmosphère détendue et bienveillante.

10 séances
Gratuit sur inscriptions
Réservé aux seniors
Informations et réservations au : 01 64 63 31 76 ou ccas@coupvray.fr

CONFÉRENCE SENIORS



Le lundi 16 novembre 2026
de 14h00 à 18h00
Salle de l'Atmosphère

La commune de Coupvray invite les seniors à une conférence de prévention. Cambriolages, vols par ruse, démarchages frauduleux et arnaques sur Internet seront abordés pour apprendre à reconnaître les situations suspectes et adopter les bons réflexes. Un après-midi de conseils pour mieux se protéger au quotidien!

Gratuit
Informations et réservations au : 01 64 63 31 76 ou ccas@coupvray.fr

COLIS ET REPAS DE NOËL



Le samedi 12 décembre 2026
de 12h00 à 17h00
Salle polyvalente

La commune invite les seniors de 68 ans et plus à son traditionnel repas de Noël. Un déjeuner-spectacle festif et convivial pour célébrer ensemble les fêtes de fin d'année ! Pour les personnes ne participant pas au repas, un coffret gourmand sera offert sur inscription, à retirer les 10 et 11 décembre, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, à la salle de la vie associative.

Gratuit dès 68 ans.
Participation de 30 € au repas pour les accompagnants de moins de 68 ans.
Informations et réservations au : 01 64 63 31 76 ou ccas@coupvray.fr

DON DU SANG



Le mardi 15 décembre 2026
de 14h30 à 19h00
Salle polyvalente

Chaque jour, des milliers de patients ont besoin de transfusions sanguines pour être soignés. Accidents, interventions chirurgicales, maladies chroniques… Les besoins sont constants et chaque don compte ! En donnant votre sang, vous pouvez contribuer à sauver jusqu'à trois vies. Quelques minutes de votre temps peuvent faire toute la différence pour ceux qui en ont besoin. Que vous soyez donneur régulier ou que vous souhaitiez franchir le pas pour la première fois, mobilisez-vous pour ce rendez-vous solidaire ! Pensez à vous munir d'une pièce d'identité, à bien vous hydrater et à ne pas venir à jeun.

Pour plus d'informations, consulter le site de la commune : www.coupvray.fr



LES JEUNES ONT LA PAROLE

LA COMMUNE LANCE
un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

COMMENT FONCTIONNE LE CMJ ?

Le Conseil Municipal des Jeunes sera composé de 11 jeunes Cupressiens âgés de 11 à 18 ans, élus pour un mandat de deux ans.

Les sièges seront répartis entre deux catégories :
- 6 sièges pour les collégiens de 11 à 15 ans.
- 5 sièges pour les lycéens de 15 à 18 ans.

Encadrés par le maire, l'adjointe à la jeunesse et une animatrice dédiée, les jeunes conseillers se réuniront une fois par mois en assemblée plénière ou en groupes de travail, selon les projets à développer.

CANDIDATURES ET ÉLECTIONS

Pour devenir conseiller municipal des jeunes, il faudra être âgé de 11 à 18 ans, résider à Coupvray et déposer un dossier de candidature en mairie. Après leur campagne électorale, les candidats seront départagés par le vote des jeunes de la commune. Urnes, isoloirs et bulletins secrets : les élections reprendront les codes d'un véritable scrutin démocratique, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

INSTALLATION DES JEUNES CONSEILLERS

Une fois élus, les jeunes conseillers participeront à l'installation officielle du CMJ, au cours de laquelle sera élu le maire du Conseil Municipal des Jeunes. Ils pourront ensuite proposer leurs idées, participer aux débats, élaborer des projets et les présenter au conseil municipal. Au-delà de leur engagement, ils deviendront de véritables relais entre la jeunesse cupressienne et la municipalité.

Tu as entre 11 et 18 ans ? Des idées pour ta commune ? Envie de t'engager ? Le CMJ est fait pour toi !

ÉLECTIONS DU CMJ
Vendredi 20 novembre 2026 au collège Louis Braille
Samedi 21 novembre 2026 à la salle du Conseil de 10h00 à 15h00



Laura Thoraval
Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse

Pourquoi avoir créé le CMJ ?

La création du CMJ était un engagement de campagne que nous avions à cœur de concrétiser rapidement. Nous souhaitons donner aux jeunes Cupressiens la possibilité d'exprimer leurs idées, de partager leurs attentes et de participer concrètement aux projets de la commune.

Pensez-vous que la jeunesse sera au rendez-vous ?

La jeunesse est déjà au rendez-vous ! Nous avons la chance, à Coupvray, de pouvoir compter sur des jeunes investis aux côtés de la commune, à travers le CME, l'Espace jeunesse et l'Association des Jeunes Cupressiens. Ils répondent présents lors de nombreux événements communaux. Cet engagement et cette envie de contribuer à la vie collective sont une véritable richesse pour notre commune. L'équipe municipale est fière de ses jeunes et de ce qu'ils accomplissent. Notre rôle est de continuer à les soutenir et à leur faire confiance, en leur donnant les moyens de concrétiser leurs idées.



UNE NOUVELLE CRÈCHE
pour nos tout-petits

La commune a inauguré le "Jardin des Coquelicots", une nouvelle structure d'accueil du jeune enfant de 15 berceaux, située dans la ZAC des Trois Ormes.

Coupvray connaît une évolution démographique qui entraîne de nouveaux besoins en matière d'accueil des tout-petits. Le Jardin des Coquelicots est la première des quatre crèches communales qui verront progressivement le jour à Coupvray et s'ajouteront à l'offre d'accueil existante (assistantes maternelles, crèche et micro-crèche). Elles s'inscriront dans une démarche visant à renforcer et diversifier les solutions d'accueil pour les familles.

Bien qu'implantée dans les nouveaux quartiers, elle a vocation à accueillir les petits de l'ensemble de la commune.

La réalisation du Jardin des Coquelicots a bénéficié du soutien financier d'EPAFrance, de la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne et de Val d'Europe Agglomération, laissant un reste à charge limité pour la commune.

La gestion de la structure a été confiée à un délégataire. Une attention particulière sera portée à la qualité de l'accueil, aux conditions de prise en charge des enfants et à la relation de confiance avec les familles.

Vous êtes à la recherche d'une solution d'accueil pour votre enfant: petiteenfance@coupvray.fr

2

crèches dont une communale soit 27 berceaux

1

micro-crèche privée "Copains-Copines" soit 12 berceaux

11

assistantes maternelles agréées pour un total de 37 places

LES ASSISTANTES MATERNELLES
vous accueillent

La commune dispose sur son territoire de 11 assistantes maternelles agréées par le Département de Seine-et-Marne pour un total de 37 places d'accueil. Choisir une assistante maternelle, c'est faire le choix d'un accueil individualisé. C'est aussi une rencontre humaine, une relation de confiance qui se construit entre l'enfant, ses parents et une professionnelle de la petite enfance.

Dans leur quotidien, elles peuvent, si elles le souhaitent, s'appuyer sur deux structures : le Relais Petite Enfance (RPE) géré par Val d'Europe Agglomération, et l'association d'assistantes maternelles "Les Petites Canailles", qui leur propose de se retrouver avec les enfants.

Ces temps sont de précieuses occasions d'éveil : à travers le jeu libre, les enfants explorent, expérimentent, imitent et découvrent le monde à leur rythme.

Pour les assistantes maternelles, ces rencontres favorisent les échanges de pratiques, le partage d'idées et la création d'un réseau professionnel bienveillant, au service du développement et du bien-être de chaque enfant.

Contact RPE Val d'Europe :
01 60 43 66 26

Contact Association "Les Petites Canailles" :
06 50 59 00 65

UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE POUR LES CUPRESSIENS

La Police municipale renforce sa présence

La commune poursuit ses actions en faveur de la tranquillité et de la sécurité publiques à travers une présence renforcée de la Police municipale sur le terrain. Une mobilisation quotidienne qui vient d'être saluée par un prix régional et traduit la volonté de la municipalité de préserver un cadre de vie serein et sécurisant pour l'ensemble des Cupressiens.

UNE PRÉSENCE ACCRUE LE SOIR ET LE WEEK-END

Afin de renforcer la sécurité et la tranquillité des habitants, la Police municipale assure désormais une présence accrue le soir et le week-end.

À partir du mois de novembre, la Police municipale ne sera plus uniquement présente les vendredis soirs mais aussi plusieurs samedis soirs dans le mois, en fonction des possibilités du service. Elle assurera également une présence le vendredi en journée, ainsi qu'une soirée une fois par semaine.

Cette nouvelle organisation permettra d'élargir les plages de surveillance, de diversifier les horaires de patrouilles et de renforcer la vigilance dans les espaces publics.

En 2027, le recrutement d'un policier municipal complémentaire permettra d'ajouter davantage de soirées à cette organisation.

TROIS NOUVELLES CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION

Dans le cadre de sa démarche de sécurisation des espaces publics et des établissements scolaires, la commune poursuit le développement de son dispositif de vidéoprotection avec l'installation de trois nouvelles caméras sur le parvis du groupe scolaire Jean-Louis Étienne.

Ces nouveaux équipements permettront de renforcer la surveillance des accès et des zones sensibles situées aux abords de l'établissement.

Ce déploiement vient compléter le réseau de vidéoprotection, qui compte déjà 37 caméras réparties sur l'ensemble de la commune.

Pour joindre la Police municipale sur ses horaires d'ouverture :
01.60.43.71.78
06.60.33.29.79





SECURITE DANS NOS ÉCOLES : DES EXERCICES POUR MIEUX SE PREPARER

La Police municipale participe activement aux exercices du Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) organisés au sein des établissements scolaires de la commune.

Ces exercices s'inscrivent dans une démarche de prévention et de préparation face aux situations d'urgence susceptibles de survenir en milieu scolaire.

Un premier exercice s'est déroulé le 12 octobre au groupe scolaire Francis et Odette Teisseyre (GS1), suivi d'un second le 15 octobre au groupe scolaire Jean-Louis Etienne (GS2).

Ces mises en situation permettent de tester les procédures de sécurité, de renforcer la coordination entre les équipes éducatives et les agents de la Police municipale, mais aussi de familiariser les élèves et le personnel avec les bons réflexes à adopter en cas de danger.

Les exercices du mois d'octobre, réalisés en présence des services de la Mairie et des représentants de parents d'élèves, se sont bien passés et ont permis de démontrer l'efficacité des boitiers d'alerte attentat positionnés l'an dernier dans les groupes scolaires et les accueils de loisirs. L'ensemble des élèves a réalisé l'exercice avec succès.

LE MAIRE ET LES ADJOINTS OFFICIERS DE POLICE JUDICIAIRE

En vertu de l'article L. 2122-31 du Code général des collectivités territoriales et de l'article 16 du Code de procédure pénale, le maire et ses adjoints bénéficient de la qualité d'officier de police judiciaire (OPJ) dès leur entrée en fonction.

Cette qualité leur confère la compétence pour constater les infractions à la loi pénale sur le territoire de la commune. L'exercice de ces missions de police judiciaire s'effectue sous la direction du procureur de la République, auquel la loi impose de transmettre sans délai tout procès-verbal et tout renseignement relatif à un crime ou un délit.

Au vu de nombre d'incivilités, cette compétence pourra être utilement exercée à l'égard des contrevenants, notamment pour la réalisation de tags ou le flagrant délit de dépôts sauvages sur le domaine public.

DES CONTROLES DE VITESSE ET UN NOUVEAU RADAR PEDAGOGIQUE MOBILE

Afin de lutter plus efficacement contre la vitesse excessive, des contrôles de vitesse réguliers seront réalisés par la Police municipale, dans les rues les plus signalées par les habitants. Un nouveau radar pédagogique mobile permettra également de renforcer la prévention ainsi que les relevés de vitesse dans les rues de la commune. Ils donneront lieu à la mise en place de contrôles routiers afin de sanctionner les contrevenants.



COUPVRAY RECOMPENSÉE PAR LA RÉGION POUR SON ENGAGEMENT DANS LA SECURITE

Mercredi 14 octobre 2026, Thierry Cerri, Maire de la commune, a reçu le Prix de la Ruralité 2026, dans la catégorie "Sécurité et tranquillité du quotidien", décerné par la Région Île-de-France.

Cette distinction, remise par sa présidente Valérie Pécresse, vient saluer le niveau d'engagement de la commune en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique.

Au total, 209 000 euros de subventions ont été versés par la Région Île-de-France à la commune afin de financer le développement de la vidéoprotection, l'achat d'un véhicule et la modernisation de l'équipement des policiers municipaux.



COUPVRAY SOLIDAIRE

Le badminton s'engage

Entre bien-être, inclusion et solidarité, l'ABC Badminton Coupvray multiplie les initiatives pour rendre ce sport accessible à tous. Du Badminton Santé aux 24 heures de mobilisation pour le Téléthon, le club démontre que le sport est aussi un formidable vecteur de partage et d'entraide.

UN CLUB ENGAGÉ POUR TOUS ET SOLIDAIRE !

LE BADMINTON SANTÉ

L'ABC Badminton Coupvray propose des séances de Badminton Santé tous les samedis, de 13h00 à 14h00, destinées aux adultes souhaitant reprendre progressivement une activité physique après une maladie, une période d'inactivité ou vivant avec une pathologie. Pensées pour s'adapter aux capacités de chacun, les séances associent badminton et jeux adaptés, mobilité, travail de l'équilibre et de la coordination, endurance et remise en forme, sans objectif de performance. Des temps de récupération et des conseils personnalisés viennent compléter la pratique.

Pour garantir un accompagnement adapté et sécurisant, les participants sont encadrés par un animateur badminton titulaire d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) et un kinésithérapeute. L'objectif : retrouver progressivement le plaisir de bouger, prendre confiance et pratiquer dans une ambiance conviviale et bienveillante.

LE PARABADMINTON

En plus du sport santé, ABC Badminton s'engage pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Le club a ouvert cette année une section parabadminton qui permet aux personnes en situation de handicap de pratiquer le badminton avec un animateur formé. Aujourd'hui, deux personnes en situation de handicap jouent avec des personnes valides, le jeudi soir de 19h30 à 21h00.

Envie de vous lancer ? Les inscriptions sont ouvertes sur le site de l'ABC Badminton Coupvray.

LE BADMINTHON

À l'occasion du Téléthon, le badminton se mobilise pour une belle cause en organisant un défi sportif et solidaire : 24 heures de badminton non-stop !

Une occasion de se retrouver autour des valeurs du sport, du partage et de la générosité.

Ouvert à tous, licencié ou non, débutant comme joueur confirmé, cet événement invite chacun à participer à son rythme. Le principe est simple : se relayer sur les terrains par créneaux de deux heures afin de faire vivre le badminton pendant 24 heures consécutives, du vendredi 04 décembre 19h00 au samedi 05 décembre 19h00.

Au-delà de la performance sportive, l'objectif est avant tout de récolter des fonds au profit du Téléthon et de contribuer à la lutte contre les maladies rares.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 6 novembre 2026. La participation est fixée à 10 € par personne, pour un créneau de 2 heures en binôme. L'intégralité des bénéfices sera reversée au Téléthon.



L'ASSOCIATION ACBF
30 ans sur le ring !

Cette année, l'Association Cupressienne de Boxe Française célèbre trois décennies de passion sportive !

Fondé en 1996 par Philippe Cuni, le club a débuté ses premiers cours en janvier 1997, dans le préau de l'école Suzanne Aubry, avant de s'installer au Parc des Sports David Douillet.

Pendant 25 ans, son fondateur a transmis sa passion et développé un véritable esprit familial. Depuis son décès en 2022, une nouvelle équipe poursuit son engagement et fait vivre son héritage.

Accessible dès 6 ans, la boxe française développe coordination, confiance en soi, maîtrise de soi et respect de l'autre. Trois séances hebdomadaires permettent aux débutants comme aux passionnés de progresser dans une ambiance conviviale. Chaque entraînement est l'occasion de se dépasser, d'apprendre de nouvelles techniques et de partager un moment sportif.

Au-delà du sport, l'ACBF est une véritable aventure humaine, portée par des bénévoles et des adhérents fidèles. Certains, présents depuis les débuts, transmettent aujourd'hui leur passion aux nouvelles générations. Trente ans après sa création, le club continue d'écrire son histoire avec la même ambition : faire découvrir la boxe française et partager les valeurs qui l'animent depuis toujours.

Renseignements et inscriptions dès 6 ans :
06 49 44 55 94 – acbf77700@gmail.com

LA FÊTE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU !

Le samedi 21 novembre 2026
à 19h30
Salle polyvalente

Le Comité des fêtes de Coupvray vous donne rendez-vous pour sa traditionnelle soirée du Beaujolais Nouveau ! Au programme : un repas gourmand avec kir, quenelles de brochet, jambon braisé et dessert, accompagné d'une dégustation du Beaujolais Nouveau. La soirée se poursuivra en musique avec le spectacle "Les Melodys à pleins tubes", pour un moment festif et convivial !

Tarif : 50 € par personne. Les réservations sont à déposer en mairie. Pour tout renseignement complémentaire : comitedesfetescoupvray@gmail.com.



CROSS DE COUPVRAY - INSCRIVEZ-VOUS

Le dimanche 29 novembre
à partir de 9h00
Parc du Château

Le Parc du Château accueillera une matinée sportive ouverte à tous ! Au programme : cinq cross mixtes de 1 à 9,4 km, une nouvelle course nature de 10 km, ainsi qu'une marche libre et une marche nordique chronométrée de 9 km, accessibles aux personnes déficientes visuelles. Les départs s'échelonneront de 9h00 à 12h10. Une belle occasion de se dépasser dans une ambiance conviviale !

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site internet de la commune : www.coupvray.fr.





Noé Popotte, jeune Cupressienne en or

À seulement 12 ans, Noé POPOTTE, jeune habitante de Coupvray, poursuit un parcours sportif prometteur. Le dimanche 18 octobre 2026, elle a décroché une médaille d'or lors de la Coupe et du Championnat départemental de karaté kumité, organisés à Coulommiers, dans la catégorie minime féminine –55 kg. Il s'agit de la deuxième année consécutive que Noé monte sur la première place du podium lors de cette compétition. C'est à l'âge de 4 ans, à Crépy-en-Valois, que Noé découvre le karaté. Une passion qui ne la quittera plus et qui, au fil des années, lui permettra de développer discipline, confiance en soi et dépassement personnel. Forte de nombreuses médailles et coupes remportées au cours de ses jeunes années, elle poursuit aujourd'hui son chemin avec enthousiasme et détermination.

Il y a près de deux ans, Noé s'installait à Coupvray avec sa maman et sa petite sœur, et rejoignait le club de karaté local. Un nouveau départ, dans une ville où tout était à reconstruire : les repères, les habitudes, les amitiés et le parcours scolaire. Dyslexique, Noé doit également relever des défis dans ses apprentissages. Mais grâce à sa persévérance et à sa volonté de réussir, elle poursuit sa scolarité avec sérieux, sans jamais renoncer à ses ambitions.

Derrière cette jeune sportive se trouve également une famille unie et profondément engagée. Sa maman, Inspecteur des Finances publiques, qui élève seule Noé et sa petite sœur, l'accompagne au quotidien dans son éducation, sa scolarité et son épanouissement sportif. Son papy, toujours présent, assure fidèlement les déplacements aux entraînements et contribue ainsi à lui permettre de vivre pleinement sa passion. Sa mamie lui apporte également un soutien précieux, l'encourageant et l'accompagnant dans ses différentes démarches. Une présence familiale essentielle, faite d'amour, de disponibilité et d'encouragements, sans laquelle ce parcours n'aurait pas été le même.

La famille tient à adresser ses sincères remerciements à la municipalité de Coupvray, qui l'a accueillie il y a près de deux ans et lui a permis de prendre un nouveau départ dans un environnement où elle a progressivement trouvé sa place.

Entre ses projets scolaires, ses rêves et sa passion pour le karaté, elle continue d'avancer avec cette même détermination qui l'anime depuis ses premiers pas sur les tatamis. Car au-delà des médailles, la plus belle victoire de Noé est peut-être celle de ne jamais cesser de croire en ses rêves. Une jeune Cupressienne à qui nous souhaitons de poursuivre son chemin avec autant de courage, de passion et de réussite.

Félicitations Noé, et que cette médaille d'or soit la première d'une longue série de nouvelles réussites !



TAXE FONCIÈRE

Comprendre son calcul

À Coupvray, les taux communaux d'imposition sont restés inchangés depuis 2015. Pourtant, sur l'avis d'imposition, il peut arriver que le montant de la taxe foncière varie d'une année à l'autre. Comment expliquer cette évolution ? Pour bien la comprendre, il convient de distinguer les taux d'imposition, fixés par la commune, de la base de calcul, déterminée selon des règles nationales et susceptible d'évoluer indépendamment des décisions municipales.

COMMENT FONCTIONNE LA TAXE FONCIÈRE ?

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) est un impôt local dû, en principe, par le propriétaire ou l'usufruitier d'un bien immobilier au 1er janvier de l'année d'imposition. Elle concerne notamment les maisons, les appartements, les garages et certains locaux professionnels. La taxe foncière finance une partie des services publics et des équipements locaux.

Son calcul repose sur deux éléments principaux : la base imposable du bien et les taux d'imposition applicables.

La base imposable est calculée à partir de la valeur locative cadastrale du logement, c'est-à-dire une estimation administrative du loyer annuel théorique que le bien pourrait produire s'il était loué dans les conditions de référence prévues par la réglementation.

Conformément à l'article 1388 du Code général des impôts, un abattement forfaitaire de 50 % est appliqué à cette valeur pour tenir compte des frais de gestion, d'assurance, d'amortissement, d'entretien et de réparation. La valeur obtenue constitue la base de calcul de la taxe foncière sur les propriétés bâties, avant prise en compte des éventuels autres dispositifs applicables.

POURQUOI LA TAXE FONCIÈRE PEUT-ELLE AUGMENTER SANS HAUSSE DU TAUX COMMUNAL ?

Chaque année, les valeurs locatives cadastrales font l'objet d'une revalorisation forfaitaire prévue par la loi, selon un mécanisme national notamment encadré par l'article 1518 bis du Code général des impôts. Cette revalorisation vise à tenir compte de l'évolution des prix.

Ainsi, même lorsque le conseil municipal décide de maintenir le taux communal (et donc de ne pas augmenter les impôts), la base imposable peut progresser et entraîner une augmentation de la cotisation.

La situation du bien peut également avoir une incidence : une construction nouvelle, un agrandissement ou certains changements affectant le logement peuvent modifier sa valeur locative cadastrale.

Il faut donc distinguer deux mécanismes : d'une part, le taux d'imposition voté par les élus locaux et, d'autre part, l'évolution de la base fiscale résultant des règles nationales ou de la situation du bien.

À COUPVRAY, LE MAINTIEN DES TAUX COMMUNAUX

À Coupvray, le conseil municipal a fait le choix de maintenir les taux communaux d'imposition dans une volonté de préserver le pouvoir d'achat des habitants. Ce choix a été maintenu depuis 2015 malgré la hausse des charges supportées par la collectivité, notamment en matière d'énergie, de matériaux et de marchés publics, ainsi que les investissements réalisés pour accompagner l'arrivée de nouveaux habitants et le développement des équipements publics.

Pour 2026, le conseil municipal a de nouveau voté le maintien des taux communaux. Le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties reste ainsi fixé à 50,48 %, sans augmentation par rapport à 2025. Ce maintien signifie que la commune n'a pas augmenté son taux de taxe foncière sur les propriétés bâties. Il ne signifie toutefois pas que chaque propriétaire paiera nécessairement le même montant que l'année précédente : la revalorisation des bases fiscales faite par l'Etat et les éventuelles évolutions propres au bien peuvent avoir un effet sur la cotisation.

Pour comprendre une évolution entre deux avis d'imposition, il convient donc d'examiner la base imposable, le taux communal, les éventuels taux intercommunaux ou taxes annexes, ainsi que les autres éléments figurant sur l'avis.

Vous avez une question ? 01 64 41 77 57

Se connecter à son espace particulier sur impots.gouv.fr. via ce QR code :

250
logements par an maximum

2
ZAC (Coupvray et Trois Ormes)

2
zones d'activité en cours de développement

23
équipements publics à réaliser dont 7 construits ou en construction

LES NOUVEAUX QUARTIERS DE COUPVRAY PRENNENT VIE

Comme toutes les communes historiques du Val d'Europe (Bailly-Romainvilliers, Chessy, Magny-le-Hongre et Serris), Coupvray se construit dans le cadre d'une Opération d'Intérêt National (OIN), voulue et pilotée par l'État, qui planifie le développement du Val d'Europe jusqu'en 2040 et arrête, par grands quartiers, le nombre de logements, d'activités, de commerces, ou d'hôtels à réaliser.

L'OIN donne à l'Etat des prérogatives particulières en matière d'autorisations d'urbanisme et de maîtrise de terrains, et confie à l'Établissement Public d'Aménagement (EpaFrance) la mission de construire le Val d'Europe et de réaliser les infrastructures qui s'y rattachent.

La commune se construit également dans le cadre contraint d'une convention internationale, acte fondateur du territoire, signée en 1987, par laquelle l'État a concédé à Disneyland Paris un droit d'initiative et de développement du projet urbain et touristique prévu pour notre territoire.

À Coupvray, deux aménageurs (EpaFrance et Disneyland Paris) décident de l'organisation des lots (comment sont implantés les logements sur les parcelles) et du lancement des constructions ; ils choisissent les promoteurs et les architectes, signent les contrats et suivent les chantiers.

Deux Zones d'Aménagement Concertées (ZAC) ont été créées par les aménageurs à Coupvray afin d'accueillir les nouvelles constructions. Elles sont actuellement en cours de développement :

- la ZAC de Coupvray : qui prévoit la construction d'un total de 1 200 logements à terme
- la ZAC des Trois Ormes : qui prévoit la construction de 1 200 à 1 400 logements à l'horizon 2040.

L'action de la municipalité, bien que limitée dans ce cadre, a été de travailler à obtenir :

- La division par 2 du rythme de livraison des logements afin de mieux accueillir les nouveaux habitants (de 500/an à 250/an)
- L'accélération du développement économique pour financer les équipements et le maintien d'une qualité de services, sans peser sur le budget ni la fiscalité des Cupressiens
- L'anticipation de la construction des équipements publics nécessaires à l'accueil des nouveaux habitants
- Les prescriptions dans les nouvelles constructions pour conserver le caractère patrimonial de Coupvray
- La conservation et l'aménagement d'espaces de respiration pour préserver la qualité de vie des habitants.



Programme MDH - Secteur des Bonshommes

LA ZAC DE COUPVRAY

LE SECTEUR DES BONSHOMMES BIENTÔT TERMINÉ

Le quartier des Bonshommes est l'un des trois secteurs de la "ZAC de Coupvray", qui s'étend du Carrefour Market à la RD 934. Cette ZAC multisites est aménagée par l'EpaFrance, en lien avec la commune.

Le quartier des Bonshommes poursuit sa transformation et prend progressivement vie à Coupvray, avec la fin des travaux sur les voiries.

Secteur en jonction avec le bourg de Coupvray, le secteur des Bonshommes est marqué par son cadre remarquable et sa proximité avec la Ferme historique des Bonshommes ainsi que les 45 hectares du parc du Château. Dans un secteur ombragé, propice aux promenades, il accueille quatre programmes immobiliers (Réalités, MDH, Pichet et I3F) composés de maisons individuelles et de bâtiments collectifs. 2 opérations ont été livrées, 2 autres devraient être livrées dans les prochaines semaines. Une résidence senior devrait également y trouver sa place à terme.

LA CRÈCHE "LES BOUTONS D'OR"

La 2e crèche des 4 crèches communales, en cours de construction, ouvrira ses portes rue André Brahic avec 15 berceaux. Un parking de 14 stationnements a été construit à proximité afin de faciliter l'accès pour les familles.



Verger des Bonshommes planté

UN TERRAIN DE PETANQUE

Dernier équipement public à trouver sa place aux Bonshommes, une aire de pétanque est actuellement en projet au croisement avec la rue de Montry.

LE VERGER

Le secteur des Bonshommes dispose de nombreux cheminements piétons. L'allée Nicolas Copernic, qui traverse des espaces boisés jusqu'au Bois des Fours à Chaux, permet de rejoindre l'aménagement cyclable de la rue de la Marquise de Sévigné et son verger planté de 3 000 m^2. Il s'inscrit pleinement dans le projet "Coupvray, terre nourricière", porté par la Mairie, qui a aménagé près de 10 hectares de vergers potagers publics ouverts à la cueillette.

Pour tout savoir sur le projet "Coupvray, terre nourricière"



ZAC de Coupvray (60 ha) :

- *Entre 800 et 1 200 logements*
- *200 unités en résidence (senior)*
- *Une Zone d'Activité Economique (ZAE) de 55 250 m²*
- *4 000 m² de commerces*
- *42 % d'espaces verts*

LA FOSSE SAINT-ÉTIENNE TERMINÉE

La Fosse Saint-Étienne est le premier des trois secteurs de la ZAC de Coupvray à avoir été achevé. Seuls 7 lots prévus pour des maisons individuelles sont encore en attente pour des raisons techniques.

Dent creuse d'un secteur ancien de Coupvray, située au droit du Carrefour Market, la Fosse Saint-Étienne, livrée en 2020, se compose de maisons individuelles et de bâtiments collectifs. Son architecture a été réfléchie pour reprendre les codes architecturaux du bourg, avec usage de la brique.

Aujourd'hui, le secteur vit bien, il est calme et offre de belles zones de promenades.

Le quartier est notamment marqué par un belvédère, qui offre une vue sur la fosse, ainsi que des agrès sportifs.



3
secteurs (Fosse Saint-Étienne, Bonshommes et Cent Arpents)

13
équipements publics à construire dont 6 réalisés ou en études

6,7 ha
de parcs et espaces verts

1 ha
de vergers et jardins partagés

LES CENT ARPENTS

Après la Fosse Saint-Étienne et les Bonshommes, le secteur des Cent Arpents est le 3e de la ZAC de Coupvray à se développer.

Secteur rejoignant la RD 934 et faisant la jonction avec les Trois Ormes, les Cent Arpents ont été conçus comme une zone de transition entre le bourg et la future centralité urbaine de Coupvray. Le secteur se compose de maisons individuelles sur sa face ouest, en limite du parc du Château pour progressivement monter dans les hauteurs avec des bâtiments collectifs ne dépassant pas deux étages. Il devrait accueillir un total de 7 à 9 opérations immobilières, dont 3 sont en cours de construction (Pierreval, Greencity et ICADE).

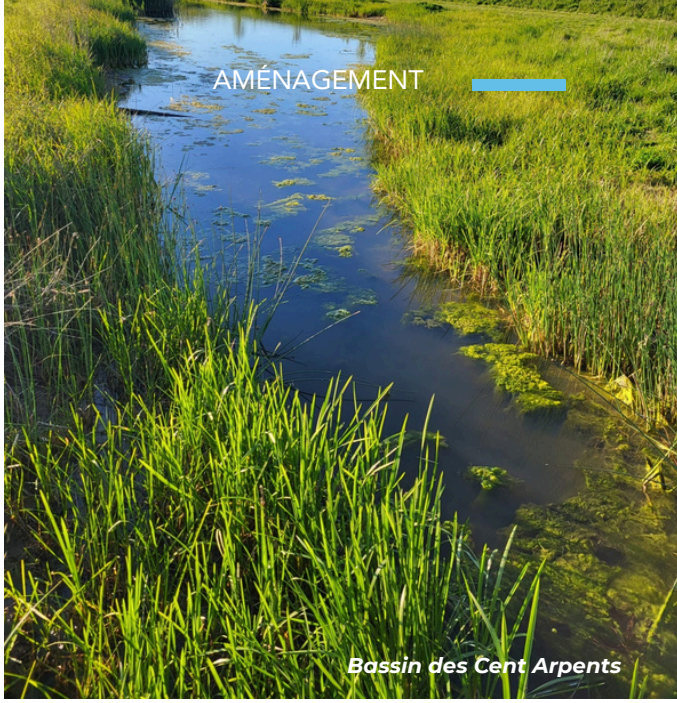

Bassin des Cent Arpents

DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Il s'agit également d'un secteur conçu pour accueillir des équipements publics :

- le groupe scolaire Jean-Louis Étienne
- son accueil de loisirs (livré en 2021)
- une aire de jeux de plus de 500 m² pour les enfants (livrée en 2026),
- un gymnase (en cours de construction)

D'autres équipements y trouveront leur place, en fonction des capacités financières de la commune.

À noter que le futur collège de Coupvray, initialement prévu à côté du groupe scolaire, sera finalement implanté aux Trois Ormes en raison de contraintes techniques liées à la nature des sols.

DES ESPACES VERTS

Des espaces verts ont également été prévus dans cette ZAC avec :

- un bassin d'eaux pluviales
- un parc dénommé par la commune "Lucille et Eileen Sirvin", équipé de tables de pique-nique
- une zone herbacée de compensation de 2,7 hectares en bordure de la rue de Montry pour préserver les milieux naturels et les espèces protégées
- des jardins partagés avoisinant les 7000 m² qui seront réalisés dans le prolongement du parc du Château et permettront aux habitants des bâtiments collectifs de disposer d'un espace extérieur pour cultiver leur potager, dans un cadre convivial.

LA ZAC DES TROIS ORMES



Programme Nexity

ZAC des Trois Ormes (64 ha) :

- *Entre 1200 et 1 400 logements*
- *400 en résidences spécifiques*
- *65 000 m² dédiés à l'hôtellerie et aux commerces*
- *Un parc urbain*
- *9 équipements publics*
- *1 collège (en limite de ZAC)*

LES TROIS ORMES

La ZAC des Trois Ormes, développée par Disney et aménagée par Epafrance, constitue un quartier à part entière.

Future centralité urbaine de Coupvray, le secteur des Trois Ormes a été conçu comme un secteur mixte, allant des maisons individuelles sur la partie ouest (face au parc du Château) jusqu'aux bâtiments collectifs d'un maximum de 4 étages, en se rapprochant de la RD5d et du mail piétons.

Le secteur, en cours de développement, comptera autour de 16 lots, construits autour d'une polarité commerciale et touristique.

DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET DES COMMERCES

Le secteur des Trois Ormes comptera à terme autour de 9 équipements publics :

- 2 crèches (dont une déjà livrée)
- 1 parc urbain de 6 hectares, réalisé par Epafrance, dont le parc Nord de 1,4 hectares qui en est à sa phase d'études. Son aménagement donnera lieu à la mise en place d'une concertation des habitants au printemps 2027 par la commune.
- 1 poste de police municipale
- 1 groupe scolaire et 1 accueil de loisirs
- 1 aire de jeux pour enfants
- des salles de vie locale.

Des lots seront également dédiés au développement économique, incluant un mail piéton doté d'une vingtaine de commerces de proximité, des activités hôtelières et touristiques, dont le Super U (livré en 2026) et un centre linguistique en cours de construction.

BIENVENUE AUX HABITANTS DU PROGRAMME MARIGNAN



Cet été, 30 maisons individuelles ont été livrées au sein du programme Marignan, situé à l'ouest de la ZAC des Trois Ormes et du futur parc urbain. 6 de plus sont attendues d'ici la fin de l'année. 205 logements viendront compléter ce programme immobilier, essentiellement composé de maisons individuelles.

Ce programme a été imaginé selon un principe de morphogenèse urbaine, consistant à concevoir sa composition architecturale comme le résultat d'un développement progressif au fil du temps. Plutôt que de former un ensemble homogène construit à une même époque, le projet met en scène une diversité de bâtiments inspirés de différentes périodes historiques, à travers leurs volumes, leurs façades, leurs matériaux et leurs écritures architecturales.

LA ZAC EN CHIFFRES

6 ha
de parcs, vergers et espaces verts (en cours)

20
commerces de proximité

2
hôtels et du développement économique

9
équipements publics à construire dont 4 réalisés ou à l'étude

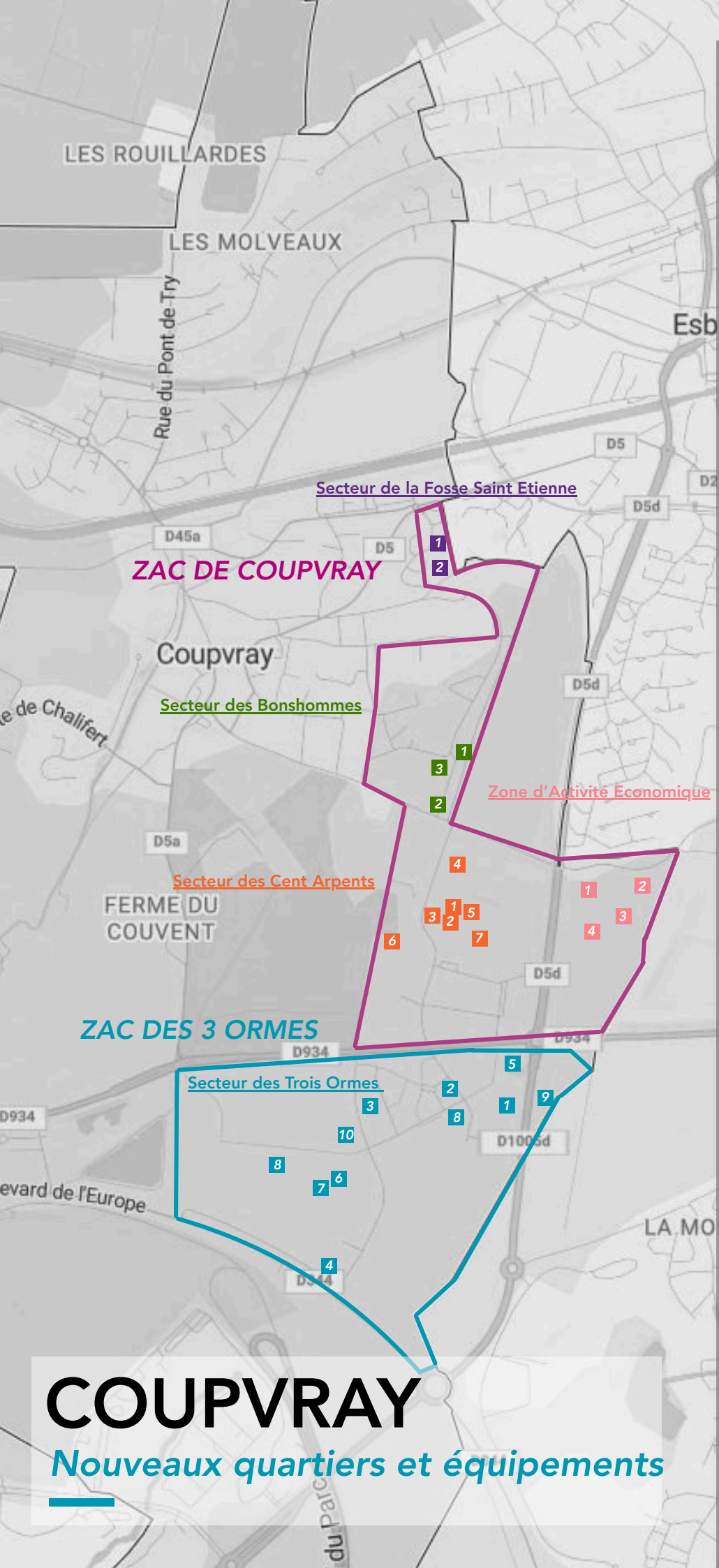

ZAC DE COUPVRAY

Secteur de la Fosse Saint Etienne

1. Agrès sportifs
2. Belvédère

Secteur des Bonshommes

1. Verger
2. Terrain de pétanque (en cours)
3. Crèche "Les boutons d'or"

Secteur des Cent Arpents

1. Groupe scolaire JLE
2. Accueil de loisirs
3. Gymnase (en cours)
4. Parc Lucille et Eileen Sirvin et zone herbacée
5. Aire de jeux pour enfants
6. Jardins partagés (en projet)
7. Salle de vie locale (en projet)

Zone d'Activité Economique

1. Créalumin
2. Wins and Co
3. Parc d'activités Salini
4. Synaps System

ZAC DES 3 ORMES

Secteur des Trois Ormes

1. Super U
2. Crèche " Le jardin des Coquelicots"
3. Parc urbain (en cours)
4. Centre linguistique (en cours)
5. Mail piétons (en projet)
6. Groupe Scolaire 3 (en cours)
7. Accueil de loisirs 3 (en cours)
8. Salles de vie locale (en projet)
9. Collège (en projet)
10. Crèche 3 (en projet)

COUPVRAY

Nouveaux quartiers et équipements



ENVIRONNEMENT

Éco-volontaires

ENSEMBLE, AGISSONS POUR COUPVRAY !

Une nouvelle dynamique citoyenne au service de notre environnement

Lancé à l'occasion des Bucoliques en mai 2026, le groupe des Éco-volontaires de Coupvray rassemble aujourd'hui une vintaine d'habitants engagés autour d'une ambition commune : agir concrètement pour la propreté, l'environnement et l'embellissement de notre commune.

Ouvert à tous, ce dispositif participatif permet aux Cupressiens de s'impliquer dans la vie locale, de partager leurs idées et de prendre part à des actions collectives pour préserver leur cadre de vie.

Quatre axes pour agir ensemble

Le groupe s'organise autour de quatre grandes thématiques : les ramassages citoyens, les chantiers participatifs, le fleurissement des rues et les orientations environnementales.

Des opérations de nettoyage seront régulièrement proposées dans différents quartiers de Coupvray, le premier ayant eu lieu le 14 septembre.

Des projets de réhabilitation ou d'entretien du patrimoine communal pourront être développés avec les habitants. Des ateliers seront organisés avec les services techniques et l'Espace jeunesse, notamment pour la réalisation de poubelles à partir de palettes de récupération et de bancs à partir des bois morts récupérés dans le parc du Château.

Le fleurissement des rues sera également l'occasion pour les habitants de s'impliquer à l'échelle de leur quartier, en participant au constat réalisé sur place par les services techniques, au choix des plantes et à des ateliers jardinage et de plantation. Les plus belles rues pourront être valorisées dans le cadre d'un concours le jour des Bucoliques.

Enfin, chacun pourra proposer des initiatives en faveur de la biodiversité, de la gestion des ressources et de la sensibilisation à l'environnement.

Les jeunes également mobilisés

La démarche s'accompagne de projets menés avec les enfants des accueils de loisirs, l'Espace Jeunesse et le Conseil municipal des enfants.

Partenariat avec un ESAT

La commune renforce son engagement en faveur de l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap grâce à un partenariat avec un Établissement et service d'accompagnement par le travail (ESAT). Dès le mois de mars, des équipes de l'ESAT interviendront à 10 reprises pour participer à l'entretien de nos espaces verts. Cette collaboration valorise les compétences des travailleurs accompagnés, tout en contribuant à l'entretien des espaces communaux et en soutenant l'action quotidienne des services techniques.

Parmi les initiatives lancées figurent la création d'œuvres à partir de matériaux recyclés et le projet "Je vais t'afficher ! ", une campagne de sensibilisation aux incivilités imaginée avec les jeunes.

Un prochain rendez-vous le 07 novembre

Les Éco-volontaires se retrouveront le samedi 07 novembre 2026 à la salle des Ecuries pour poursuivre les échanges et passer à l'action. Une réunion de 14h00 à 15h00 permettra de partager les idées et de préparer les prochaines initiatives, avant une opération de ramassage des déchets dans le secteur des Trois Ormes, de 15h à 16h30.

Une belle occasion de se mobiliser ensemble pour une commune toujours plus propre, verte et agréable à vivre !

Pour s'inscrire aux éco-volontaires :
01 64 63 43 00
contact@coupvray.fr



Rue du Pont de Try

TRAVAUX

TRAVAUX DU PONT DE TRY

Mise en sécurité

Les travaux d'aménagement de la rue du Pont de Try et de ses abords sont désormais achevés, à l'exception des plantations, prévues à la fin du mois de novembre.

Les interventions réalisées ont permis d'améliorer les aménagements et la sécurité du secteur. Elles comprennent l'élargissement de la rue du Pont de Try sur l'ensemble du linéaire concerné, la création de murs de soutènement en L en haut et en bas du talus, ainsi que la mise en place de murs de soutènement en bois et en métal en contrebas de la rue.

Le chantier a également porté sur la pose de garde-corps, la réhabilitation de l'éclairage public, le remplacement de la glissière de sécurité en bois dans le virage de la rue des Molveaux et la réfection du trottoir de cette même rue.

Prochaine étape : la végétalisation des abords

Fin novembre, des arbres seront plantés et du lierre sera mis en place afin de végétaliser et d'embellir les abords du pont, venant ainsi finaliser ces aménagements.

Région îledeFrance

FINANCEMENT PAR LA COMMUNE DE COUPVRAY

628 066€ TTC

avec le soutien de la Région à hauteur de 314 033€

ENEDIS

Coupure pour travaux

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser, sur le réseau de distribution, des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, il est recommandé de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Pendant la coupure, pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site enedis.fr en flashant le QR CODE en bas de page.

Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Horaires des coupures :
lundi 16 novembre 2026
de 09h00 à 13h00

Quartiers ou lieux-dits :
CHEMIN DES AULNOYES
SENTE DE L AULNOYE

RUE DES MARAIS

RUE DES MARAIS

Des travaux sont terminés

Après plusieurs mois de travaux, lancés en avril 2026 par SNCF Réseau, le Pont de la rue des Marais a pu rouvrir à la circulation.

Le chantier de remplacement du pont devait initialement s'achever à la fin du mois de juillet. Toutefois, les conditions climatiques estivales ont perturbé l'avancement des travaux, entraînant des interruptions des opérations afin de garantir de bonnes conditions de travail aux agents, ainsi que des aménagements d'horaires. Par ailleurs, l'entreprise a rencontré d'importantes difficultés techniques sur le site, qui ont réduit le rendement journalier et entraîné des retards supplémentaires.

Les travaux de stabilisation du pont se sont achevés début octobre. La réouverture à la circulation restait toutefois conditionnée à la remise en état du site (balayage de la voirie, remplacement de l'armoire électrique, et remise en service des feux), à la charge de SNCF Réseau.

Suivez SNCF Réseau sur les réseaux sociaux :

FINANCEMENT INTÉGRAL PAR SNCF RESEAU

4 100 000€ TTC



Refection du pont SNCF de la rue des Marais



Ruelle Corbie

FINANCEMENT PAR LA COMMUNE

16 208,40 € TTC

REFECTION

de la ruelle Corbie

En raison de son état de dégradation, la ruelle Corbie a fait l'objet de travaux de réfection partielle de sa chaussée. Cet entretien fait partie du Programme d'entretien et de réhabilitation des voiries mis en place par la Mairie à hauteur de 250 000 euros par an.

Cette intervention a permis de remettre en état les portions les plus endommagées afin d'améliorer les conditions de circulation et de renforcer la sécurité des usagers.

OUVERTURE

du parking des Trois Ormes

Un parking de 19 places vient d'être finalisé au droit de la crèche "Le jardin des coquelicots" et du Super U, dans la ZAC des Trois Ormes. Non initialement prévu dans le dossier de réalisation de ZAC, ce parking fait partie des aménagements demandés par la commune afin de faciliter le stationnement des habitants, que ce soit pour la dépose des petits à la crèche ou pour la vie du quartier.

SAISON 26 27
artistique et culturelle

TRISTAN PIERRE “MÉLANJOLIE”

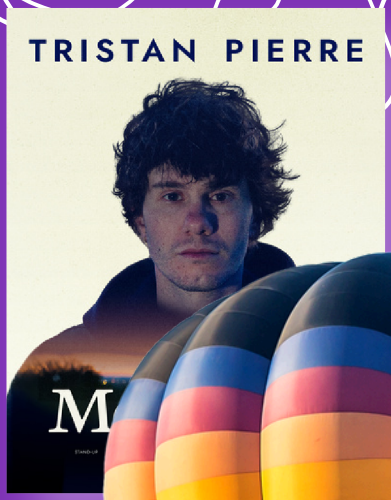

Samedi 07 novembre 2026 à 20h30 à l’Atmosphère.

“Mélanjolie, c'est ma vision du monde, une balade mémorielle dans les rues de ma ville où se cachent tous mes souvenirs. La toute première de ce spectacle, c'était le 27 janvier 2025 à La petite loge de Paris. Et le 4 juin de la même année, j'y jouerai pour la dernière fois. Là bas, j'ai pu rencontrer mon premier public et construire mon spectacle Pierre par Pierre. Merci, Mélissa, merci Perrine.

Ce n'était que le début de l'histoire. Dès le lendemain, je me suis mis à chercher une nouvelle salle avec une seule idée en tête : Offrir une soirée inoubliable et unique. Et pendant l'été, j'ai trouvé. Un lieu intimiste tenu par un couple charmant, avec un bar à l'étage et où un petit club de jazz se cache au sous-sol. Si je la garde secrète, c'est pour tu viennes voir de tes propres yeux. C'est ainsi que démarre ce nouveau chapitre. ”

SILVANO SAPIA

Samedi 28 novembre 2026 à 20h30 à l’Atmosphère.

Le temps d'une soirée, Silvano Sapia, ténor passionné vous invite à découvrir l'univers de la voix lyrique à travers un seul-en-scène musical, vivant et participatif. Sur scène, l'artiste vous invite à voyager à travers un répertoire mêlant grands airs, mélodies italiennes et chansons incontournables, portées par toute la puissance et la sensibilité de sa voix.

BIENTÔT À L’ATMOSPHÈRE



28.11.2026
24€/ 19€



05.12.2026
Gratuit



16.01.2027
24€/19€



06.02.2027
19€/14€



06.03.2027
19€/14€



20.03.2027
24€/19€

INFOS ET RÉSERVATIONS

www.coupvray.fr

LES + DE LA SAISON CULTURELLE

Trinquez au comptoir de l’Atmosphere
Ambiance feutrée et intimiste

Rencontre avec les artistes après les spectacles

MARCHÉ DE Noël



Samedi 05 décembre 2026, de 11h00 à 20h00, la Ferme du Château se transformera en un véritable village du Pôle Nord à l'occasion du traditionnel marché de Noël de Coupvray !

Cette année, la magie de Noël vous transportera dans un univers polaire et féerique, entre paysages enneigés, décorations scintillantes et ambiance chaleureuse. Petits et grands pourront profiter d'une journée riche en découvertes, en animations et en surprises.

La boîte aux lettres du Père Noël arrive le 30 novembre !
Dès le 30 novembre, glissez votre lettre au Père Noel dans la boite aux lettres magique installée devant la mairie .... Ou remettez-la en main propre le 05 décembre au marché de Noel !





LE PROGRAMME DE L'ÉVENEMENT

Scannez pour suivre toute l'actualité sur le Marché de Noël

Tout au long de la journée, les visiteurs pourront déambuler parmi les stands des artisans, commerçants et associations, à la recherche de cadeaux originaux et de gourmandises de saison. De nombreuses animations viendront rythmer cette journée festive : ateliers de sculpture sur glace, confection de bonshommes de neige, déambulations féeriques et bien d'autres surprises plongeront petits et grands dans la magie de Noël et l'univers enchanteur de la Laponie.

11h00
Spectacle pour les tout-petits "Fantaisie polaire" (0-3ans) - *Sur réservation*

11h15 à 16h15
Escape game - Sur réservation

13h00 - 15h30 - 17h00
Parades des échassières

13h00 à 18h00
Rencontre avec le Père noël

14h00 et 14h30
Chants des enfants des écoles

16h00 et 18h00
Spectacles pour enfants "Le train de Noël"

17h30
Cérémonie d'illumination du sapin en présence de Monsieur le Maire et des élus

19h00
Tombola de l'APEEP

19h30
Dîner spectacle du Comité des Fêtes



ÉVÈNEMENT

Une Touche d'Art

LE SALON D'ART FÊTE SA DIXIÈME ANNÉE

Les artistes à découvrir

Mina LOBAMANEN (peinture) ;
Anastasiia DORO (peinture) ;
Anna RADECKA (peinture) ;
Isabelle VENET (peinture) ;
ELA (peinture) ;
Lisette GRULET (peinture et sculpture) ;
Catherine MAUCOURT (sculpture) ;
TAUBERT (sculpture) ;
Serge BESRECHEL (sculpture) ;
Julia SALUDO (photomontage).

Depuis 2015, La Touche d'Art fait découvrir au public la création contemporaine à travers une exposition collective devenue, au fil des années, un véritable rendez-vous culturel à Coupvray.

Pour sa 10e édition, l'exposition célèbre une décennie de découvertes, de rencontres et de partage autour de l'art contemporain.

Cette année, 11 artistes aux univers singuliers vous invitent à découvrir un parcours riche et éclectique, mêlant peinture, sculpture et photomontage. Des techniques et sensibilités différentes qui offrent à chacun l'occasion de poser un nouveau regard sur la création contemporaine.

Pour cette édition anniversaire, Catherine Lesueur, peintre et sculptrice, nous fait l'honneur d'être la marraine de l'exposition. Elle rejoint ainsi les artistes de renom qui ont contribué au fil des éditions au rayonnement de La Touche d'Art, parmi lesquels Jérôme Royer et Marie Field.

Artiste française contemporaine, Catherine Lesueur est à la fois peintre et sculptrice.

Née en 1955, elle est une artiste autodidacte qui développe un univers singulier, nourri par l'imaginaire, la vie quotidienne et l'observation du monde qui l'entoure. Ses portraits et les mythes qu'elle explore prennent souvent des formes ovoïdes, caractéristiques de son travail.

Son geste, instinctif et spontané, laisse une place importante à l'imaginaire et à l'interprétation. Dans ses œuvres, Catherine Lesueur cherche à faire émerger les "Symboles de la Création", ces éléments cachés que chacun peut découvrir au fil du regard. Son travail repose ainsi sur une étonnante osmose entre la terre, la matière, la main et l'artiste. Son univers est notamment influencé par l'expressionnisme, l'expressionnisme abstrait et le surréalisme.

Son parcours artistique a débuté avec la sculpture sur terre, avant de s'enrichir au fil des années de nouvelles pratiques et de nombreuses expositions.

Catherine Lesueur a notamment reçu la médaille d'argent de l'Académie des Arts, des Sciences et des Lettres de Paris en 2001.

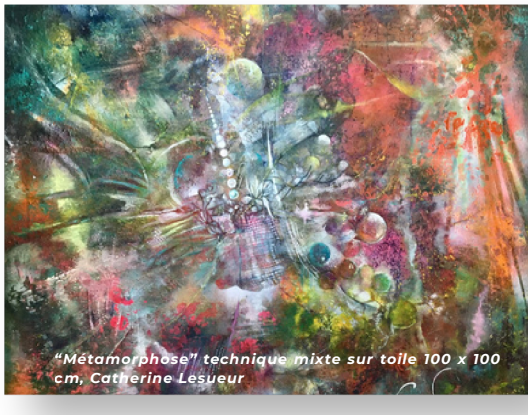

"Métamorphose" technique mixte sur toile 100 x 100 cm, Catherine Lesueur

Infos pratiques

Quand : Du samedi 07 au dimanche 15 novembre 2026
Où : Salle de la Ferme – Coupvray
Horaires : 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Entrée libre

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment artistique !

Pour tout savoir sur le salon

CONSEILS MUNICIPAUX

Les prochains conseils municipaux se tiendront :

Lundi 14 décembre 2026 à 20h30
Salle du Conseil

Lundi 15 mars 2027 à 20h30
Salle du Conseil

Mardi 30 mars 2027 à 20h30
Salle du Conseil

Lundi 31 mai 2027 à 20h30
Salle du Conseil

Lundi 05 juillet 2027 à 20h30
Salle du Conseil

Lundi 04 octobre 2027 à 20h30
Salle du Conseil

Lundi 13 décembre 2027 à 20h30
Salle du Conseil

LES ACTES ADMINISTRATIFS

Retrouvez les arrêtés, les délibérations et les décisions du maire ainsi que les procès verbaux du conseil municipal sur le site internet de la commune : www.coupvray.fr

DÉMARCHES PARTICIPATIVES ET MOBILISATION CITOYENNE

2e RÉUNION DES ÉCO- CITOYENS ET RAMASSAGE
Samedi 07 novembre 2026 à 14h00
Salle des Écuries

APÉRO CITOYEN AU MARCHÉ
Samedi 28 novembre 2026 à 11h30
Parvis de la Grange aux Dîmes

ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
Samedi 21 novembre 2026 de 10h à 15h
Salle du conseil municipal

Retrouvez toutes les délibérations sur le site internet de la commune

CONSEIL MUNICIPAL

L'ESSENTIEL DES DERNIÈRES SÉANCES

Les sujets à l'ordre du jour

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 28 septembre afin de débattre et de voter plusieurs délibérations portant sur la vie communale et les projets en cours.

Parmi les 27 délibérations à l'ordre du jour, ont été proposées :

- Décision Modificative n°1
- Adhésion de la commune de Coupvray au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour l'année 2026
- Adhésion au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)
- Convention occupation précaire
- Convention de refacturation des frais postaux entre la commune et le CCAS
- Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée F 152 pour la création d'une piste cyclable
- Gymnase de Coupvray – Avenant n° 3 (modification)
- Modification du tarif de la journée touristique « Un jour à Coupvray »
- Mise en place d'une convention cadre passerelle entre l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) et les associations de Coupvray
- Convention de partenariat entre la commune de Coupvray et la commune de Vignely pour les services scolaires, péri et extra scolaires
- Mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)
- Modification du tableau des effectifs – création de poste

VOTEZ AUX ÉLECTIONS

Inscriptions sur les listes électorales

Pour faire entendre votre voix lors des prochains scrutins, vérifiez votre situation électorale dès aujourd'hui !

L'inscription sur les listes électorales est une démarche obligatoire pour pouvoir voter. Si l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant effectué leur recensement citoyen à l'âge de 16 ans, elle nécessite une démarche active de votre part.

Comment procéder ?
En ligne : En quelques clics sur le portail officiel Service-Public.fr.
En mairie : En vous présentant au guichet du service État Civil.
En envoyant le formulaire Cerfa n°12669*02 dûment rempli à l'adresse de la mairie.

Cérémonie commémorative de l'armistice

Mercredi 11 novembre 2026 à 11h00
Place de la Mairie

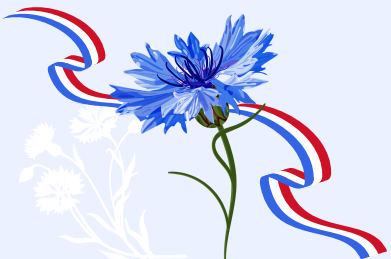

Rassemblement au monument aux morts
Chants par les enfants des écoles de Coupvray
Dépôt de fleurs au cimetière par les enfants du CME
Cérémonie de remise des médailles du travail
Vin d'honneur à la Mairie

TRIBUNE POLITIQUE

Conformément à la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, le magazine municipal ouvre un espace d'expression réservé aux groupes politiques représentés au sein du conseil municipal. Cet espace leur permet de communiquer librement leurs positions auprès des habitants, dans le respect des dispositions légales. Les textes publiés dans cette rubrique sont reproduits à l'identique, sous la responsabilité de leurs auteurs.

Vivons Coupvray

Majorité municipale

L'engagement se mesure aussi aux actes.

Nous nous réjouissons du succès de la belle initiative portée par la commune sur les écovolontaires, qui a réuni une vingtaine de participants autour d'une opération de nettoyage et d'un engagement concret en faveur de notre cadre de vie. Cette mobilisation témoigne d'une volonté collective d'agir, au-delà des discours, pour préserver notre environnement et faire vivre la solidarité locale.

Nous regrettons toutefois que, malgré les déclarations répétées en faveur de cette démarche, aucun élu de la minorité municipale n'ait jugé utile de participer à cette opération. Certains ont préféré venir observer la réunion des écovolontaires plutôt que de prendre part à l'action.

L'engagement pour notre commune ne se limite pourtant ni aux prises de parole ni aux déclarations d'intention. Il se manifeste aussi par une présence sur le terrain, par le soutien aux initiatives locales et par la participation aux rendez-vous qui font vivre notre ville. Les habitants, eux, sont au rendez-vous des éco-volontaires, des spectacles à l'Atmosphère, des marchés et du reste.

La majorité demeure pleinement mobilisée pour faire avancer les engagements pris auprès des habitants.

Avec vous pour Coupvray

Minorité municipale

Départ annoncé du dernier médecin généraliste de Coupvray

Coupvray ne manque pas d'atouts : du foncier neuf, des locaux anciens disponibles. Pourtant, les généralistes s'installent à Esbly, Chessy ou Magny-le-Hongre, et des habitants cherchent un médecin traitant.
Les pôles de santé privés sont une solution, mais d'autres possibilités existent.

Des communes nous montrent des voies alternatives : À Batz-sur-Mer, la commune salarie trois généralistes et finance le centre grâce au remboursement des consultations. Cherbourg a ouvert en 2020 un centre de santé municipal avec des médecins salariés. Plus près de nous, Moissy-Cramayel a ouvert un centre de santé qui accueille cinq généralistes. À Blaye, l'intercommunalité offre aux médecins le choix entre exercice libéral et salariat. Le salariat évite au médecin l'investissement immobilier et matériel.

Nous sommes prêts à travailler avec la majorité pour explorer ces pistes. Une fois le projet avancé, nous demanderons qu'un point de situation soit fait lors d'un conseil municipal.

Publicité



Agenda

Vos rendez-vous

PROCHAINEMENT

NOV 07-15
Une Touche d'Art à Coupvray
Salle de la Ferme
10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

NOV 08
Spectacle Tristan Pierre
Salle de l'Atmosphère
20h30

NOV 11
Cérémonie commémorative
Monument aux Morts
11h00

NOV 28
Marché de Coupvray
Parvis de la Grange aux Dîmes
08h00-13h00

NOV 28
Spectacle lyrique - Silvano Sapia
Salle de l'Atmosphère
20h30

DEC 05
Marché de Noël
Ferme du Château
11h00-20h00

DEC 14
Conseil Municipal
Salle du conseil
20h00

DEC 17
Conseil communautaire
Château de Chessy
20h00

DEC 19
Marché de Coupvray
Parvis de la Grange aux Dîmes
08h00-13h00